

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Santé (France) > Epidémies, pandémies (santé, France) > Sida (santé, France) > **Lutte contre le sida : une rencontre avec Olivier Besancenot**

Lutte contre le sida : une rencontre avec Olivier Besancenot

Les réponses d'Olivier Besancenot aux revendications de l'association AIDES

vendredi 2 mars 2007, par [AIDES \(France\)](#), [BESANCENOT Olivier](#) (Date de rédaction antérieure : 28 février 2007).

Le 28 février au matin, Olivier Besancenot a accueilli une délégation de AIDES emmenée par son président Christian Saout.

Sommaire

- [Les réponses d'Olivier Besance](#)
- [Voteriez-vous pour moi si](#)

AIDES poursuit son « parcours présidentiel ». Aujourd'hui, c'est Olivier Besancenot, candidat de la LCR, qui a eu la gentillesse de nous recevoir entre une interview à LCI et une conférence de presse sur ses parrainages de maires. A l'image de ce que nous avons connu le 26 février avec Dominique Voynet, la rencontre a eu lieu dans un climat très chaleureux.

Olivier Besancenot a fait part de son accord avec les revendications et les activités de AIDES. Il a évoqué quelques divergences avec certaines de nos revendications, en tenant malgré tout à préciser qu'il n'y avait pas d'opposition entre ce que AIDES et la LCR défendent. Les réponses d'Olivier Besancenot sont consultables sur ce site.

Le candidat de la LCR a souhaité consacrer une partie importante de l'entretien à deux thèmes lui tenant particulièrement à cœur et sur lesquels il souhaitait entendre AIDES : les brevets en matière d'outils de prévention et de traitements anti-VIH, et la place, au sein de l'Education nationale, des questions de sida, prévention, éducation à la sexualité. Christian Saout a ainsi eu l'occasion de revenir sur les démarches entreprises par AIDES pour obtenir la mise en place d'une formation spécifique des enseignants sur ces questions, sur la revendication de la gratuité des traitements pour les personnes touchées par le sida dans les pays pauvres, de la place occupée par les associations dans l'accès au soin en Afrique notamment...

La discussion a aussi permis d'aborder la question de la prévention dans les entreprises, le rôle de la lutte contre la sida pour l'amélioration globale de la politique de santé publique...

La rencontre s'est achevée par une conférence de presse couverte par TF1, Marianne, Libération et l'Agence France presse. Olivier Besancenot en a notamment profité pour exprimer son enthousiasme devant l'affiche que nous avons réalisée et qui est reproduite ci-contre.

Les réponses d'Olivier Besancenot à nos revendications

Pour l'égalité des chances face à la prise en charge de la maladie !

Au sujet de la première proposition, j'émet des réserves du même type que pour votre proposition sur l'extension de la loi de 1987 sur l'obligation d'emploi des personnes handicapées. Je pense que toute personne a le droit à une couverture sociale pleine et entière. La CMU est ce qu'on pourrait appeler une « sous-sécu ». En ce sens, le remplacement de l'AME par la CMU pour toute personne précarisée résidant en France n'est pas satisfaisante. Je ne peux concevoir mon accord sur votre première proposition que dans le cadre d'une revendication intermédiaire vers celle d'une couverture sociale universelle pour toute personne résidant en France, quelque soit sa nationalité.

Votre deuxième revendication est bien évidemment quelque chose à quoi je souscris. Il est totalement inacceptable que ce droit soit bafoué. Cette revendication nous est donc commune, comme beaucoup de celles que vous portez. A nouveau cependant, les mesures que la LCR et moi-même proposons vont au-delà. Ne voyez pas cela comme une critique à votre égard. Vos revendications sont le fruit de vos objectifs et de votre travail associatif. Nos revendications ne se limitent pas au champ qui est le vôtre. Selon la LCR et moi-même, le respect du droit au séjour et au travail doit être respecté pour toute personne résidante en France.

Votre troisième proposition est une mesure de bon sens. Quoi que l'on pense des lois actuelles qui régissent le droit au séjour, le minimum est qu'elle ne s'appliquent pas selon le bon vouloir des services préfectoraux. L'hétérogénéité en matière de procédures du droit au séjour n'est en effet jamais à l'avantage des demandeurs.

Pour une véritable égalité des droits !

La LCR se prononce pour l'égalité totale des droits entre homos et hétéros en terme de conjugalité et de filiation. L'homophobie institutionnelle actuelle n'est pas pour rien dans la permanence des manifestations violentes d'hostilité à l'encontre des homosexuels. L'égalité est donc une revendication démocratique élémentaire. Comme vous le soulignez bien, l'absurdité des lois actuelles condamne des lesbiennes à des inséminations de fortune, souvent à l'étranger. Les récentes affaires judiciaires autour de l'adoption démontrent qu'il faut maintenant agir et légiférer dans le sens de l'intérêt des personnes.

Cependant, gagner sur cette revendication sera un combat, quelque soit l'élu-e. Car le PS a malheureusement déjà fait preuve sa frilosité par la passé. Ne parlons même pas de la droite, dont les franges homophobes et réactionnaires ont montré de quoi elles sont capables. Soyez certains de trouver la LCR à vos côtés dans ces combats.

Selon nous, à terme, c'est toute l'institution du mariage qu'il faudra remettre en cause. Il faut penser des lois ouvertes et évolutives, mieux à même de prendre en compte la réalité des configurations familiales et relationnelles : pourquoi réduire les relations au couple à deux ? Quid de la coparentalité, ou des familles recomposées ?

Cette réflexion, nous souhaitons la mener collectivement.

Pour une prévention adaptée aux femmes !

Je suis tout à fait d'accord avec les deux premières mesures que vous proposez.

Si le prix du préservatif masculin est trop élevé, celui du préservatif féminin est proprement scandaleux. Le mettre en vente à 20 centimes serait une possibilité de plus pour les femmes

d'accéder à des rapports protégés. Multiplier les lieux où le Femidom serait disponible est aussi une urgence.

Reste à éclaircir la question du « soutien financier de la France pour les essais cliniques et la recherche sur de nouveaux outils de prévention ». S'il s'agit d'augmenter le budget de la recherche publique, je suis évidemment d'accord. S'il s'agit de donner des subventions aux laboratoires privés, je suis contre. La santé n'est pas une marchandise comme le dit un slogan célèbre. L'existence de laboratoires privés qui ont comme objectif premier de faire des profits est quelque chose que la LCR et moi combattons. Pour ces labo, la recherche et la mise en vente de médicaments ne répondent pas aux exigences de santé publique, mais à celui du profit. Ce n'est d'ailleurs pas à vous, qui vous battez au quotidien pour améliorer l'accès de tous aux traitements, que je vais l'apprendre. Voici donc un sujet sur lequel nous aurons peut-être l'occasion de discuter.

Pour une vraie politique de réduction des risques en prison !

Je pense que les revendications que vous présentez ici ne feront pas l'unanimité chez les candidat(e)s à l'élection présidentielle. C'est bien dommage. En ce qui me concerne, je les soutiens. Ce que vous proposez s'appuie sur deux idées légitimes : la consommation de drogue est une question de santé publique et un(e) détenu(e) ne doit pas être un citoyen de seconde zone.

Les PES existent à l'extérieur et ont fait leurs preuves, il est normal de les imposer dans les prisons françaises. C'est la même chose pour les traitements de substitution. Ceux-ci sont utiles et nécessaires. Les détenu(e)s doivent avoir accès à l'ensemble de ce qui existe, quelque soit l'avis du directeur de la prison dans laquelle ils/elles ont été enfermé(e)s.

Vos revendications sont nécessaires pour ce qu'elles apporteraient comme améliorations, mais elles sont aussi utiles pour ce qu'elles présupposent : les détenus doivent avoir les mêmes droits que le reste de la population. En les défendant, il s'agit pour moi non seulement d'appuyer des mesures d'amélioration de la condition carcérale, mais aussi de faire avancer l'idée que l'existence même des prisons a quelque chose d'insupportable.

Pour une lutte mondiale contre le sida à la hauteur des enjeux !

L'épidémie de sida est un révélateur des rapports Nord-Sud. Les inégalités criantes dans l'accès aux traitements, les manœuvres judiciaires abjectes des labo contre le gouvernement d'Afrique du Sud en 2001... montrent bien que la façon dont tourne le monde n'est absolument pas acceptable. Si on peut constater certaines avancées, il y a urgence à poursuivre et à amplifier la mobilisation pour que, rapidement, toutes les personnes touchées puissent accéder aux traitement dont elles ont besoin. Il est insupportable de laisser crever des millions de gens alors que les traitements existent. Les dirigeants de ce monde, toutes couleurs politiques confondues, pinaillent pour consacrer quelques millions à la lutte contre le sida, alors qu'ils arrosent quotidiennement les grandes entreprises de subventions qui ne sont jamais utilisées dans l'intérêt des populations. Il faut changer de politique, à l'échelle nationale et internationale.

Les Etats les plus riches de la planète doivent augmenter leurs apports divers au volume financier global destiné à la lutte contre le sida.

La taxe sur les billets d'avion ne me semble pas un bon outil. Il faut plutôt chercher me semble-t-il, par exemple, du côté d'une taxation supplémentaire des bénéfices des entreprises qui profitent de leur présence dans des « pays en voie de développement ». On a beaucoup parlé récemment des bénéfiques records de Total, bénéfiques obtenus bien souvent par l'exploitation des richesses pétrolières de pays très touchés par l'épidémie. Pourquoi ne pas rendre aux populations concernées ce qui leur revient de droit, par le biais d'une taxe dont le montant pourrait être alloué par la France

au Fonds mondial ou à l'aide bilatérale. Cette taxe supplémentaire pourrait être instaurée de manière permanente.

On ne règle évidemment pas tout avec cela. D'autres pistes existent et sont, somme toute, le fruit de décisions assez simples à prendre : diminuer le budget de la défense et consacrer la somme ainsi économisée à augmenter l'apport de la France au Fonds mondial, et à atteindre et même dépasser l'objectif de 0,7 % du RNB préconisé par les Nations Unies pour l'Aide publique au développement (APD). Je suis d'accord avec vous quand vous demandez qu'une part plus importante de cette APD doit être consacrée à la santé.

Pour des conditions de vie décentes !

Si j'émetts quelques doutes sur le caractère utile et efficace du projet de loi sur le logement opposable, je suis tout à fait d'accord pour intégrer à la liste des personnes prioritaires celles atteintes d'une maladie figurant dans la liste des ALD. Pour ce qui est de l'AAH, je défends depuis plusieurs années la revendication qu'aucun des « minima » sociaux ne doit être inférieur au Smic. Votre proposition de revaloriser l'AAH à hauteur du Smic s'intègre donc parfaitement à ce que mon organisation, la LCR, et moi-même défendons. Se pose la question de la revalorisation du Smic, aujourd'hui honteusement bas dans un pays où les profits des patrons du CAC 40 s'envolent chaque année. Mais ce n'est pas l'objet ici.

Pour ce qui est de votre dernière revendication, loin d'être contraire à ce que je défends, elle ne me semble pas aller aux racines du problème de l'emploi. Evidemment, toute personne souffrant d'affections de longue durée doit avoir le droit à un emploi stable et correctement rémunéré, comme chacune des personnes qui vit en France. Dès lors, la vraie question, ce n'est pas d'étendre la loi de 1987, c'est de créer les emplois qui manquent cruellement dans le service public, mais aussi dans le privé, où la charge de travail est sans cesse croissante. Pour que chaque personne, notamment celles souffrant d'affections de longue durée, ait un emploi, il faut réduire le temps de travail et obliger le patronat à embaucher en conséquences, et pour ce qui est du service public, il faut utiliser les milliards d'euros injustement versés aujourd'hui au patronat pour créer des postes dans les hôpitaux, les écoles...

Il n'y a donc pas de désaccord avec votre dernière proposition, mais notre but va plus loin : que chacun dispose d'un emploi correctement rémunéré.

Voteriez-vous pour moi si j'étais séropositif(ve) ?

François Bayrou, Olivier Besancenot et Dominique Voynet soutiennent la campagne « Voteriez-vous pour moi si j'étais séropositif(ve) ? »

AIDES se félicite de l'entretien qui s'est tenu ce matin entre M. Christian Saout, Président de AIDES et M. Olivier Besancenot, candidat de la LCR à la présidentielle. Le candidat se positionne en faveur de l'ensemble des propositions de AIDES et s'est montré particulièrement intéressé par les questions relatives aux brevets des outils de prévention et des traitements anti-VIH et à la place accordée par l'Education nationale aux questions de sexualité et VIH/sida.

M. Besancenot s'est montré enthousiaste quant à sa participation à la déclinaison de notre campagne « C'est le sida qu'il faut exclure, pas les séropositifs » .

Voir en ligne : [L'association AIDES](#)